

## Thème : Panorama de l'actualité du droit de la famille

**Date :** Vendredi 12 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

**Lieu :** Niort

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

**Objectifs :**

- *Intégrer les tendances fortes du droit de la famille : miroir des évolutions sociétales, essor des droits fondamentaux, internationalisation et européanisation, contractualisation, déjudiciarisation et privatisation*
- *Connaître le contenu, comprendre les enjeux des dispositions de droit substantiel et de procédure issues des réformes récentes (divorce, filiation, adoption) ; identifier les points de vigilance, en maîtriser la mise en oeuvre concrète ; adapter la stratégie procédurale aux nouvelles problématiques*
- *Analyser et utiliser à bon escient la jurisprudence récente, interne et européenne, en droit de la famille*

**Méthodes mobilisées :**

### ➤ Programme :

- Rôle, développement, utilisation et intérêts des modes alternatifs de règlement des différends en droit de la famille
- Le couple marié: conditions et effets du mariage
- Le couple marié désuni : divorce - conditions et effets
- Les couples non mariés : concubinage, Pacs
- L'enfant : la filiation par procréation (naturelle et par procréation médicalement assistée) et par adoption.

➤ **Moyens pédagogiques :** Mise à disposition d'un dossier très complet mentionnant les textes et les références des décisions de justice étudiés pendant la formation

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenant

Madame Catherine MARIE, Professeur émérite de droit privé de La Rochelle Université, doyen honoraire, Assesseur près le Tribunal pour enfants de La Rochelle

#### Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.